

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOL : DÈS QUE JE BOIS JE NE PEUX PLUS M'ARRÊTER

Par Profil supprimé Postée le 01/12/2011 12:40

voilà depuis des années je bois je trouve que c'est un gros problème sur l'addiction parce que je n'ai pas l'envie de boire mais dès que je bois un verre je ne peux plus m'arrêter. Pouvez-vous me conseiller de faire pour me limiter merci d'avance pour la réponse

Mise en ligne le 04/12/2011

Bonjour,

Nous comprenons votre problème. D'après ce que vous décrivez, ce n'est pas tant l'alcool lui-même mais plutôt l'usage que vous en faites qui vous pose problème. En effet, vous semblez avoir un rapport excessif avec l'alcool associé à une certaine compulsivité de consommation de ce produit. Vous avez du mal à vous arrêter une fois que vous avez commencé.

Il serait intéressant pour vous d'essayer de repérer quand cela se produit. Vous pourriez vous demander par exemple si ces consommations sont "en lien" avec ce que vous vivez. Sont-elles associées à des moments particuliers ? Comme des moments de fatigue, de tension de stress ou de déprime par exemple.

Si vous en consommez chez vous, un moyen simple de vous limiter est de ne pas avoir d'alcool à votre domicile pour ne pas être tenté ...

Cette question du "contrôle" de votre consommation est une question complexe. Parfois le recours à un professionnel peut être utile pour avancer ou comprendre un fonctionnement, un comportement. Nous vous mettons en bas de page un lien vers un centre spécialisé. La prise en charge y est gratuite et confidentielle (respect de l'anonymat des usagers). Vous pouvez aussi joindre l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8h à 2h, 7j/7), si vous souhaitez que nous approfondissions cette question ensemble.

Soyez assurée de notre soutien !

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE- CSAPA D'EVRY

25, desserte de la Butte Creuse
91004 EVRY

Tél : 01 69 87 72 02

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Lundi : 14h-19h - Mardi et Vendredi : 9h-17h - Mercredi 9h-12h et Jeudi 9h -19h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation des jeunes de moins de 25 ans, sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Voir la fiche détaillée